

FEDERATION SUISSE DE GYMNASTIQUE

SECTION DE

M O N T R E U X

Procès verbal de l'assemblée ordinaire du 13 octobre 1988

Lieu: Café du Guillaume-Tell, Montreux.

OUVERTURE

Le Président ouvre l'assemblée et fait part aux membres présents de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée.

Il relève notamment les lettres de félicitations reçues à l'issu de la 3ème place brillamment obtenue lors des derniers championnats Suisses de sections à Sargans.

SOIREE

Par des bruits de coulisse certains membres ont été informés que d'importants travaux commenceront dès le début décembre à la Maison des Congrès.

Un groupe du comité prendra contact avec la Commune pour connaître les possibilités qui nous sont offertes pour le déroulement de notre soirée.

Les points suivants seront débattus:

-Possibilités de remplacement pour notre soirée par

1 Un éventuel report des travaux, si pas envisageable

2 Autres possibilités de faire la soirée, (casino, pavillon , CESSEV etc)

LOTO

Le caissier . A,Blanc informe l'assemblée sur nos droits dans le tournus des lotos (tous les 2 ans).

Afin d'éviter l'année sans loto notre société s'est approchée de la "Montreusienne" pour organiser chaque année un loto. Celui-ci sera dès lors réaliser sous la forme d'un loto dit par abonnement.

Les avantages démontrés par le caissier sont principalement les suivants:

- moins de travail et de personnel le jour du loto
- montant du bénéfice garanti avant le loto

Le fait que la salle qui sera attribuée aux sociétés montreusiennes n'étant pas encore connu, la vente par abonnement cette année risque d'être un peu laborieuse, ceci puisque la grandeur de la salle est déterminante pour le nombre maximal de série qui peuvent être vendues, et qu'à ce jour nous ne connaissons pas la salle qui nous sera attribuée.

Le système abt. oblige notre société de vendre 180 abt soit environs 5 par membre. Quelques chiffres transmis par notre caissier confirme à l'ensemble des membres présents d'accepter cette nouvelle solution pour le déroulement de nos lotos..

Détail: 22 tours = environ 2 heures

360 abt. à 50,-- = 18'000,--

TRAINING

La décision prise par le Comité cet été d'acheter 25 training avec T-shirt et inscription des 4 F et MONTREUX est entérinée par l'assemblée. Coût fr. 200,-- par training plus les frais d'impression font une dépense totale de fr. 6'162,90. A noter que le training fait partie de l'équipement des gymnastes actifs et juniors qui participent^{nt} aux concours. C'est un équipement personnel qui est en prêt, dès que le gym ne participe plus à des concours il doit remettre l'équipement à la société. Malgré le montant important de la dépense consentie^{du} pour cet équipement, dépense qui aurait d'abord être approuvée en assemblée il n'y a pas eu d'opposition à cet achat.

PUPILLETES

La monitrice des petites pupillettes est démissionnaire pour la fin de l'année. Après maintes recherches dans ses rangs, la sous-section féminine n'a pas découvert l'oiseau rare.

Les dames se sont rapprochées de la section mère afin de voir, si, dans nos rangs quelqu'un est disposé à reprendre le flambeau.

On s'achemine vers une reprise sous la forme d'une intégration des pupillettes dans les groupes grands et petits jeunes gymnaste pour la participation aux concours. L'organigramme de la nouvelle structuration est joint en annexe au présent PV

MEMORIAL GANDER

Est fixé les 30 novembre et 1er décembre à Chiasso. Une importante délégation Montreusinne fera le voyage. Les indécis ont encore la possibilité de s'inscrire.

VITIRNE

La vitrine de la section située au bas de la rue de la Paix a été cassée par des inconnus. Suite aux difficultés rencontrées pour son remplacement il est décidé d'abandonner cette forme de propagande, ceci après votation.

PROPOSITIONS ET DIVERS

Les inscriptions au journal "Sport actif" doivent-être plus nombreuses sous peine de voir cette publication cesser sous sa forme actuelle.

L'assemblée des délégués de la SCVG se déroulera le dimanche 13 novembre prochain à Morges, quand à l'assemblée générale de l'AVGA se sera le 19 novembre à Yverdon. Notre société sera représentée aux 2 manifestations.

Il a été demandé à notre société d'assurer la sécurité à la Foire des Planches durant la nuit du vendredi au samedi. Cette demande a été acceptée.

Notre membre d'honneur Jean Waldis offre un abt à sport Actif au gymnaste le plus méritant de l'année. Le nom lui sera communiqué en fin de saison.

L'assemblée est close à 22h45.

Procès verbal établi par
Michel Dey
Secrétaire aux verbaux



Vu et approuvé, le Président
Claude Moura



